

NOS PRISONS COMMUNES ET NOS PENITENCIERS

Punir le coupable, l'empêcher de nuire en le séparant de la société pour laquelle il est devenu une menace et un danger ; le rendre meilleur, le moraliser, pour pouvoir le rendre de nouveau à la société, voilà le but que se proposent les institutions pénales de nos jours. Tous admettent cette triple fin, comme le but nécessaire de toute institution pénale bien comprise. Mais par quel moyen arriver à ce résultat ? Voilà où commencent les divergences d'opinion parmi ceux qui s'occupent de ces questions importantes. On voit bien le mal, mais on n'est pas d'accord sur le remède qui devra le guérir. Il en est des maladies morales comme des maladies physiques, c'est le traitement sur lequel on ne s'accorde pas. De là les différentes théories de ceux qui se sont occupés des classes criminelles.

L'étude des classes criminelles est certainement une des plus difficiles et des plus importantes à laquelle on puisse se livrer. De la solution des questions se rapportant à la *criminalité*, dépend en grande partie le bonheur et la sécurité de la société, dans le présent comme dans l'avenir. Aujourd'hui surtout que le crime est devenu un état, une profession, ayant ses associations, ses codes, il est du devoir de tous ceux à qui incombe le soin de protéger la société, de se mettre en mesure d'enrayer le mal, non seulement en punissant les coupables qui tombent sous la main de la justice, mais encore et surtout en empêchant la contagion du mal de se répandre et d'infecter ceux qui en sont encore exempts.

Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, que l'on a commencé à s'occuper sérieusement du traitement des classes criminelles au triple point de vue énoncé au commencement de cet écrit. L'Amérique est entrée la première et le plus hardiment dans la voie des réformes pénitentiaires, et quoiqu'elle se soit depuis laissée devancer par certains pays de l'Europe, il n'en est pas moins vrai que c'est elle qui a ouvert la marche et rendu populaires les deux